



AQDRLL

INFO

N°46 – Janvier 2018

Financement de la défense des droits **Dégel en plein hiver**

Nos pressions (et les vôtres, merci !) ont finalement percé la résistance gouvernementale qui, depuis plus de 15 ans, maintenait le financement des organismes de défense collective des droits dans la stagnation, donc dans un recul persistant puisque le coût des salaires et des biens et services augmente chaque année.

Dans le cadre de son [Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale](#), dévoilé à la mi-décembre, le gouvernement du Québec a annoncé que, pour 2018-2019, le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA) serait bonifié de 2,2 millions \$, qui iront au soutien à la mission globale des groupes.

Rappelons que les groupes en défense collective des droits revendiquent depuis des années un rehaussement de 40 millions \$, notamment pour l'indexation de leur subvention, ainsi que des sommes supplémentaires



pour leur permettre de couvrir les frais reliés à la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Le [Regroupement des organismes en défense collective des droits](#) (RODCD) rassemble plus d'une vingtaine de regroupements et d'organismes nationaux dont l'AQDR. Il travaille à la reconnaissance et au financement des organismes en défense collective des droits, ce qui représente ainsi plus de 350 organismes sur tout le territoire du Québec.

C'est un pas dans la bonne direction, mais c'est évidemment insuffisant pour un réel rattrapage. Par exemple, certaines sections de l'AQDR ne reçoivent pas encore le moindre financement à la mission du Secrétariat à l'action autonome (SACAIS) chargé de financer les organismes de défense des droits à partir de ce Fonds FAACA.

L'AQDR Laval-Laurentides se réjouit bien sûr de ce dégel, mais continuera à revendiquer une meilleure équité du financement des organismes, ainsi que des sommes additionnelles pour remplir notre mission. Dans les prochains mois, il s'agira aussi de comprendre selon quels critères ces sommes vont être réparties.

Améliorations pour proches aidants

Depuis le 3 décembre, le gouvernement fédéral a instauré une nouvelle [prestation pour proches aidants](#), ce qui permet à des proches aidants d'adultes d'avoir droit à des prestations d'assurance-emploi. C'est jusqu'à 55 % du salaire du proche aidant pendant 15 semaines, mais encore faut-il être [admissible](#) et vouloir recourir à cette mesure.

Globalement, pour être admissible, il faut être membre de la famille, avoir accumulé les heures rendant admissible à l'assurance-emploi et *démontrer que sa rémunération hebdomadaire a diminué de plus de 40%* pour fournir des soins à un adulte gravement malade ou blessé.



Or de nombreux proches aidants hésitent à approcher leur employeur et à demander du temps personnel.

Dans certaines entreprises, ce n'est simplement pas possible. Au Québec, ce sont les Normes du travail qui constituent le minimum à respecter par l'employeur et elles ne protègent l'emploi lors d'un congé que pour les parents d'un enfant malade. Les proches aidants demandent une révision de cette loi pour y être intégrés.

Selon l'organisme L'Appui, presque un quart (24 %) de la population québécoise adulte, soit 1,5 million de personnes, joue un rôle de proche aidant d'aînés.

Lire aussi l'article de [Radio-Canada](#).

Les personnes âgées sont au cœur des priorités de notre gouvernement.
Nous poursuivons nos efforts afin que le Québec demeure un endroit où il fait bon vieillir.



Francine Charbonneau
Ministre responsable des Aînés
Ministre responsable de la Lutte
contre l'intimidation
Ministre responsable de la région de Laval
Députée de Mille-Îles
450 661-3595



Guy Ouellette
Député de Chomedey
Président de la Commission
des institutions
450 686-0166



Jean Rousselle
Député de Vimont
Adjoint parlementaire du ministre
de la Sécurité publique
450 628-9269



Saul Polo
Député de Laval-des-Rapides
Adjoint parlementaire de la ministre de
l'Économie, de la Science et de l'Innovation
450 668-6077



Monique Sauvé
Députée de Fabre
Adjointe parlementaire du ministre
de l'Emploi et de la Solidarité sociale
450 689-5516



Jean Habel
Député de Sainte-Rose
Vice-président de la Commission de l'agriculture,
des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles
Membre du Bureau de l'Assemblée nationale
450 963-8272

À notre agenda

Ateliers de prévention des fraudes *Serez-vous le prochain poisson ?*

- **Lundi le 15 janvier 2018**, 13h30 à 15h30, [Centre culturel Patrick Lepage](#), 9960 boulevard St-Canut, Mirabel (St-Canut). Inscription : Table de concertation communautaire mirabelloise, 450 848-6059.
- **Mardi 16 janvier 2018**, 19h00- 21h00, [Place des aînés](#), salle 101 (gym), Laval. Inscription en ligne [Comité des usagers du CSSSL de Laval](#) ou 450 978-8609.
- **Mercredi le 31 janvier 2018**, 13h30 à 15h30, [Centre culturel](#) du Domaine Vert Nord, 17530 rue Jacques Cartier, Mirabel. Inscription : Table de concertation communautaire mirabelloise, 450 848-6059.

L'AQDRLL vous souhaite une



Linda Lapointe

Députée de
Rivière-des-Mille-îles



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA



Ramez Ayoub

Député de
Thérèse-De Blainville



L'appui de notre gouvernement envers les organismes et intervenants locaux pour le soutien de nos aînés est la clé d'un filet social inclusif et à l'image des valeurs canadiennes et québécoises.



Ramez Ayoub: 201, boul, Curé-Labelle, bur 401, Sainte-Thérèse, J7E 2X6 450-965-1188 ramez.ayoub@parl.gc.ca
Linda Lapointe: 61, chemin de la Grande-Côte, Boisbriand, J7G 1C8 450-420-5525 linda.lapointe@parl.gc.ca



Activités de nos partenaires

Conférences

Vendredi 26 janvier, Villa Mont-Joie, Lachute, *L'anxiété et son traitement non pharmacologique*

Dîner conférence à la Villa Mont-Joie, le 26 janvier 2018, [241 rue Elizabeth à Lachute](#) avec Anne-Marie Lafleur, infirmière-consultante en santé mentale. Coût : 7 \$. Achats des billets avant le 24 janvier : Villa Mont-Joie, lundi et jeudi de 9h à 10h30 ; auprès de Lise Thomas 450 409-0942 ; à la Gare (rue Berry), du lundi au vendredi, de 8h30-16h30 ; auprès de Marcel Laliberté 450 562-5694 ; auprès de Lisette Gauthier 450 562-2665 ; auprès de Claire Corbeil 450 562-3862.

Film *L'érotisme et le vieil âge*, 13 février, 13h, Maison des arts, Laval

L'Association lavalloise des personnes aidantes (ALPA) présente le documentaire de Fernand Dansereau le mardi 13 février de 13h00 à 16h00 à la Maison des arts de Laval, 1395 boul. de la Concorde ouest, Laval H7N 5W1.

Ce film témoigne de ce «puissant tabou en ce qui concerne la sexualité des personnes âgées, comme si l'intérêt pour la chose ne pouvait trouver justification que dans la jeunesse. L'attrait pour la sexualité ne disparaît pas avec l'âge! Un bouleversant témoignage sur l'amour et l'intimité qui lie les êtres humains.»

Une discussion suivra la projection, avec Jocelyne Robert, sexologue réputée et auteure. Tirage.

Admission générale: 5 \$. Réservation : 450-686-2572 ou administration@aldpa.org



HORIZON 65+

VOYAGEZ À LAVAL GRATUITEMENT

LES LAVALLOIS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS SE DÉPLACENT GRATUITEMENT SUR LE RÉSEAU DE LA STL AVEC LE TITRE HORIZON 65+ SUR LEUR CARTE OPUS AVEC PHOTO.



stl.laval.qc.ca (zone aînés)
Centre contact clients : 450 688-6520

STL
Sens commun

Services

Formations de la Société Alzheimer Laurentides



La Société Alzheimer Laurentides
offre une formation de 21 heures, ouverte à tous :
“Accompagner au quotidien les personnes atteintes de la maladie d’Alzheimer” et
“L’intervention auprès des personnes présentant des comportements déroutants”.

Appelez dès maintenant pour réserver votre place!
Communiquer avec Mme Johanne Constantineau
au 1-800-978-7881 poste 221

MIEUX INTERVENIR ÇA S'APPREND
Formation professionnelle
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
Société Alzheimer

Nouveau service pour personnes aphasiques suite à un AVC

[Le Groupe relève pour personnes aphasiques AVC Laurentides](#) propose aux personnes aphasiques ayant vécu un AVC des cafés rencontres tous les jeudis de 10h à 13h. On y fait des exercices de stimulation du langage, du théâtre, de la peinture, etc. C'est au Café communautaire [L'Entre-gens](#), 1006 rue Valiquette, Ste-Adèle. Informations : 1-866-974-1888 ou info@grpa.ca.



Peu importe la raison de l'appel
... **Nous sommes à l'écoute.**
Du lundi au vendredi de 9h à 21h
Le samedi de 9h à 17h

450 664-2787
sans frais 1 888 664-1558
Laval, Rive Nord et les environs



ANGELO IACONO

Député/M.P. Alfred-Pellan

La qualité de vie des aînés est importante pour notre gouvernement.

C'est pourquoi nous avons appuyé la motion M-106 qui est un premier pas important en vue d'établir une stratégie nationale sur les aînés.

Au budget 2017 nous avons annoncé six milliards de dollars sur dix ans dans le but d'améliorer l'accès des Canadiens à des services de santé à domicile et à des soins communautaires et palliatifs, et pour appuyer davantage les aidants naturels. Cet investissement fera en sorte que les gens reçoivent les soins dont ils ont besoin et qu'ils méritent.

450 661-4117
angelo.iacono@parl.gc.ca



3131, boul. de la Concorde Est
bur. 300, Laval (Québec) H7E 4W4



Nouvelle édition du *Guide des programmes destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches*

L'Office des personnes handicapées du Québec a récemment mis à jour le [Guide des programmes destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches](#).

Ce guide renseigne sur les nombreux programmes offerts aux personnes qui vivent avec des incapacités, en lien avec le soutien au revenu, le soutien à domicile, l'habitation, l'emploi, les aides techniques, les services de garde, l'éducation, le transport ainsi que le loisir, le sport, la culture et la vie communautaire.

Chacun des programmes est décrit sommairement dans une fiche qui présente, entre autres :

- la description du programme;
- les critères d'admissibilité;
- le montant de la prestation ou de l'indemnisation, selon le programme;
- la façon de procéder pour en bénéficier.



Clinique Capillaire Capilia Laval



VOTRE PERTE DE CHEVEUX NOUS PRÉOCCUPE

PRÉVENTION - CORRECTION - GREFFE

VOLUMATEUR - PERRUQUE - PROTHÈSE

514.883.5555

www.capilia.com/laval

Financement disponible sur place 0% sur 12 mois

À CHAQUE PROBLÈME SA SOLUTION

Calvitie masculine - Cuir chevelu gras ou sec - Pelade
 Chapeau - Démangeaisons - Eczéma - Psoriasis
 Cheveux cassants, fourchus, secs ou ternes
 Chimiothérapie et radiation crânienne - Mues saisonnières
 Grossesse, perte de cheveux - Pellicules sèches ou grasses
 Perruque - Greffe de cheveux

Ensemble **Bien Être**
pour chimiothérapie



Prothèse Capillaire

Avant Après







Femme	Homme
	
	
	

4200, Place des Cageux, Chomedey, Laval (Stationnement intérieur P-3)

Revue de presse Laval-Laurentides

- [Projet de résidence pour retraités primé à Londres](#), CourrierLaval, 6 décembre
- [Un véhicule électrique au service d'une clientèle aînée - autopartage aux Jardins de Renoir](#), Courrier Laval, 6 décembre
- [Plus d'un millier de Lavallois accèdent à un médecin de famille](#), Courrier Laval, 8 décembre
- [Budget 2018 Laval - Bonification du soutien aux aînés et aux enfants](#), communiqué, 11 décembre
- [Aide médicale à mourir : beaucoup de médecins refusent de l'administrer](#), sondage à Laval, La Presse, 14 décembre
- [Entente de principe adoptée à la résidence l'Éden de Laval](#), communiqué FTQ, 14 décembre
- [Un nouveau système de sécurité aux Habitations Saint-Christophe](#), Courrier Laval, 15 décembre
- [Les aînés à l'honneur au traditionnel dîner de Noël des Petits Frères de Laval](#), Radio-Canada, 25 décembre
- [Les billets de banque et les pièces de monnaie en voie de disparition?](#), mention AQDR, Radio-Canada, 26 décembre
- [CISSS des Laurentides - Yves St-Onge nommé PDG adjoint temporairement](#), Le Courant des Hautes Laurentides, 4 janvier
- [Les Jardins de Renoir agrandissent](#), Courrier Laval, 5 janvier



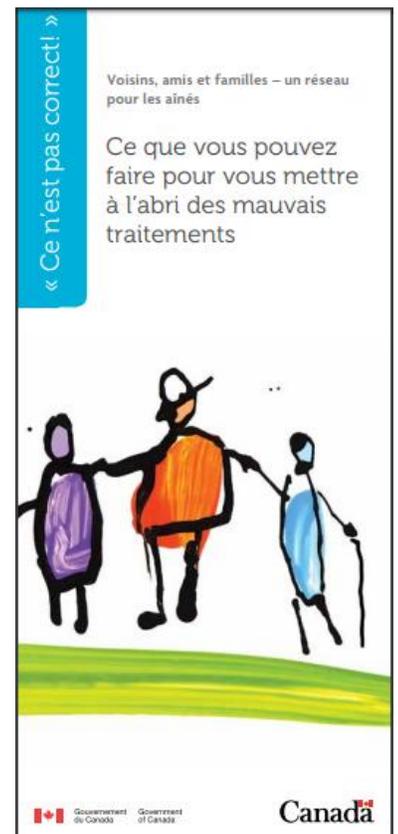
La maltraitance financière

On parle beaucoup des fraudes financières qui sont, la plupart du temps, l'œuvre de «professionnels», donc de gens qui sont en général étrangers à notre entourage rapproché. Mais des abus tout aussi criants et plus discrets peuvent se faire plus près de nous.

C'est l'exploitation financière des personnes âgées par des proches. On parle de maltraitance lorsqu'un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnelle ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela nuit ou cause de la détresse chez une personne aînée. Plus précisément, dans le cas de la maltraitance financière, on parle d'obtention ou d'utilisation frauduleuse, illégale, non autorisée ou malhonnête des biens ou des documents légaux de la personne, d'absence d'information ou de mauvaise information intentionnelle financière ou légale.

La ligne provinciale d'écoute et de référence [Aide Abus Aînés](#), spécialisée dans la maltraitance envers les aînés, a traité près de 29 000 appels depuis sa création en 2010 dont le tiers concerne la maltraitance matérielle ou financière.

Dans près de la moitié des cas, les abus sont perpétrés par des membres de la famille proche. Le reste est souvent commis par des amis, des voisins, des professionnels, des préposés ou des intervenants.



Les demandes d'argent sous forme de petits dons sont très courantes. Tant que cela demeure consensuel, et non de l'ordre de l'obligation, c'est tout à fait acceptable. Mais la manipulation et les menaces sont malheureusement fréquentes de la part de membres de la famille ou de proches.

Et les gens qui en sont témoins hésitent souvent à intervenir. Ils ne veulent pas envenimer une situation ou mettre fin à des relations qui n'existeraient pas sans la générosité de l'aîné. Cependant, la clé pour s'en sortir est toujours la même : en parler à d'autres personnes de confiance, se faire conseiller (par sa banque, son notaire, par des organismes de défense des droits), aviser la direction de l'établissement... Bref, sortir de l'isolement peut déjà mettre un frein à la situation.

Depuis mai 2017, la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité* rend maintenant obligatoire le signalement de la maltraitance par tout prestataire de services de santé et de services sociaux et tout professionnel, au sens du Code des professions, pour les personnes hébergées en CHSLD et pour les personnes sous tutelle, curatelle ou mandat de protection, peu importe le lieu où elles résident.

Les institutions et les ordres professionnels travaillent actuellement à rendre cette loi opérationnelle sur le terrain. Mais certains outils sont déjà disponibles pour les témoins qui ne savent pas comment intervenir. Citons par exemple le programme de formation-sensibilisation [Ce n'est pas correct](#) qui donne des références et des lignes directrices pour se protéger de l'exploitation financière et pour intervenir si on en est témoin.

Lire le [dossier](#) de 5 pages de l'Université Laval.

Serez-vous
le prochain
POISSON?



Nos ateliers Fraude

Les personnes âgées sont LA cible de prédilection des fraudeurs qui font preuve d'une créativité accrue dans les nombreux pièges qu'ils leur tendent. C'est ainsi qu'en quatre ans, les vols d'identité au Québec ont connu une hausse de 1 285 % ! Et l'arnaque des grands-parents sévit sans cesse davantage dans les résidences pour personnes retraitées.

Mais ce n'est pas une fatalité ! Les personnes âgées peuvent se prémunir contre les pièges de fraudeurs et bien réagir en cas de problème. Il suffit qu'elles soient bien informées et qu'elles sachent faire appel aux ressources disponibles. L'atelier interactif gratuit *Serez-vous le prochain poisson ?* donne l'information utile et développe des réflexes adaptés aux dangers actuels.

Pour organiser un atelier *Serez-vous le prochain poisson ?*, réunissez un groupe d'au moins dix personnes et appelez l'AQDR Laval-Laurentides à 450 978-0807.

Rédaction :

Anne Falcimaigne
Brigitte Tremblay

Nos commanditaires, vos rabais



Informations



AQDR

Laval-Laurentides



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

1450, boul. Pie X, bureau 202, Laval QC H7V 3C1
Tél. : 450 978-0807 - sans frais 1-844-978-0807
Info-activités : 450 978-9808
aqdrLaval@aqdr.org - www.aqdrLaval.org

L'AQDRLL est soutenue par :



URGEL BOURGIE 	Groupe Affinité Affinity Group
Nom de la personne / <i>Name of the person</i>	
Nom du groupe / <i>Name of the group</i>	
AQDR Laval	
Instructions importantes au verso. <i>Important instructions on reverse side.</i>	

Groupe Affinité / Affinity Group	
Le détenteur de cette carte est éligible au programme de partenariat selon l'entente signée entre le groupe dont le nom figure au recto et Urgel Bourgie / Athos. <i>The cardholder is beneficiary of the Affinity program agreed between the group named on the reverse side and Urgel Bourgie / Athos.</i>	
En cas de décès, veuillez communiquer en tout temps avec Urgel Bourgie / Athos au 514 735-2025. <i>In case of death, call Urgel Bourgie / Athos any time at 514 735-2025</i>	
URGEL BOURGIE 	

Carte à découper et à présenter avec votre carte de membre AQDR pour obtenir les rabais